

Monsieur Gauthier VANNELLE  
Directeur du site INTECH de Rang-du-  
Fliers  
158 rue de l'église  
BP 15  
62180 RANG DU FLIERS

Montreuil-sur-Mer, 5 avril 2022

Direction Générale du  
Pôle Aménagement du  
Territoire  
MME Isabelle BAILLET  
Directrice Générale Adjointe  
des Services

*IB*

Référence :  
BC/IB/SQ/MS 2022-1631

Objet :  
Avis remise en état après  
arrêt définitif : INTECH

Copie à :

P. DUCROCQ  
D. BEE  
M. DUFLOS  
R. ROGER  
B. LELEU

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 23 mars, et en application de l'article R. 181-5-2 du code de l'environnement, je vous informe que je n'ai aucune observation particulière à formuler sur vos engagements concernant l'état dans lequel serait remis le site en cas de fermeture de votre installation, à savoir un usage futur de type industriel, dont l'implantation est prévue sur la ZAC du Champ Gretz à Rang-du-Fliers.

Aussi, je note que vous vous engagez à remettre en état le site après arrêt définitif de l'activité, de façon à permettre une nouvelle exploitation de type industriel avec maintien des bâtiments vidés des machines, équipements de travail, déchets, matières et produits stockés, en cours de fabrication. Ce type d'usage correspond aux orientations de cette ZAC.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.



Bruno COUSEIN

Maire de Berck-sur-Mer  
Président de la CA2BM

Conseiller Départemental du canton de Berck